



1^{er} mai 2021 : Ensemble pour les droits sociaux et les libertés

Depuis plus d'une année, la pandémie liée à la Covid bouleverse la vie, le travail, les libertés individuelles et collectives des populations sur tous les continents.

En France, le 1er mai, journée internationale des travailleurs et travailleuses va, une nouvelle fois, se dérouler dans un contexte de crise sanitaire.

La persistance de la circulation des virus est rendue plus alarmante par l'insuffisance des moyens de notre système de santé publique, moyens matériels et humains particulièrement dans les services de réanimation mais aussi dans les établissements hospitaliers, médicaux sociaux ou encore dans les déserts médicaux.

Ce constat indéniable de difficultés d'accès aux soins trouve ses causes dans des choix budgétaires visant à faire toujours plus d'économies. Pour nos organisations, il est temps de mettre en œuvre un plan d'urgence pour rebâtir un système public de santé à hauteur des besoins.

Le « bout du tunnel » tant espéré est également ralenti par une carence d'approvisionnement en vaccins. L'insuffisance de moyens consacrés à la recherche publique et à la production du médicament n'est pas sans lien avec cette situation de pénurie. Les organisations signataires renouvellent leur demande d'une mise à disposition accélérée de vaccins sûrs et efficaces pour toutes les personnes qui le souhaitent.

Cette crise sanitaire se double d'une crise économique et sociale très grave malgré les dispositifs mis en œuvre et malgré la solidité de notre système de protection sociale.

Pourtant, l'emploi et les salaires sont affectés et pourraient l'être durablement.

L'incertitude quant au redémarrage de l'activité de nombreux secteurs, à l'arrêt ou au ralenti depuis des mois, et aux conséquences à plus long terme, gagne.

De trop nombreux plans sociaux, de restructurations injustifiées, de délocalisations d'activités avec leur cortège de suppressions d'emploi sont en cours. Beaucoup d'entreprises ont pourtant bénéficié d'aides publiques importantes sans aucune contrepartie. Nos organisations exigent leur conditionnalité au respect de normes sociales et environnementales et à la préservation des emplois, tant dans l'industrie que dans les services. A l'éducation nationale, dans les services publics, comme dans les différentes administrations, les suppressions de postes se poursuivent. Il est temps de stopper l'hémorragie par des recrutements indispensables à l'exercice de missions de qualité.

La précarité et la pauvreté gagnent du terrain en particulier chez les jeunes et les salariés fragilisés par des contrats à durée déterminée. De plus en plus, émerge le sentiment d'une génération sacrifiée. Nos organisations demandent en urgence un plan de soutien supplémentaire en direction de la jeunesse.

Au lieu de cela, la réforme de l'assurance chômage, rejetée par toutes les organisations syndicales et qui n'a d'autre but que de faire de nouvelles économies, est poursuivie.

Elle pourrait pénaliser plus 1,7 millions de demandeurs d'emploi, parmi eux les plus précaires et particulièrement les plus jeunes.

Nos organisations renouvellent leur exigence d'abandon de la réforme aux conséquences désastreuses, elles entament des recours juridiques pour faire échec à sa mise en œuvre et se mobilisent, aux côtés des salariés précaires, des intermittents, des saisonniers, intérimaires, etc.

Elles militent pour le renforcement de la protection sociale qui passe également par l'abandon définitif de tout projet régressif en matière de retraites. Elles s'opposent aux velléités d'intégrer au projet de loi de finances de la sécurité sociale, la part de budget de l'État consacrée à l'Agirc-Arrco et à l'Unedic.

Le contexte de crise sanitaire conduit aussi à limiter les libertés et le rôle pourtant essentiel du syndicalisme. Nos organisations combattent toutes les entraves à l'activité syndicale et toutes les atteintes aux libertés individuelles et collectives notamment le droit constitutionnel de manifestation.

Elles condamnent la prolongation sans fin de l'état d'urgence et appellent au retrait des dispositions contenues dans le projet de loi sécurité globale et les décrets sécurité intérieure qui remettent en cause ces libertés.

Le 1^{er} mai est une journée qui unit internationalement les travailleurs et travailleuses avec leurs organisations syndicales. Le progrès des droits sociaux et des garanties collectives est conditionné à ce que tous les peuples puissent vivre en paix et disposent des libertés individuelles et collectives indispensables à leur développement.

Nos organisations réaffirment leur soutien aux combats qu'ils mènent avec leurs syndicats pour la justice sociale. Elles dénoncent la répression sanglante qui s'abat sur la population en Birmanie (Myanmar), ainsi qu'à l'encontre du syndicat HKCTU à Hong Kong dont le secrétaire général Lee Cheuk Yan est menacé de prison. Elles agissent pour le respect immédiat des droits démocratiques et syndicaux.

Nos organisations CGT, FO, FSU et Solidaires appellent toutes les travailleuses et travailleurs à se saisir du 1^{er} mai, partout en France, pour en faire une journée de mobilisation et de manifestation, pour s'engager avec détermination pour l'emploi, les salaires, les services publics, la protection sociale, les libertés et la paix dans le monde.